



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ ف٥٤٢O٥٥٤+ | ٥٤٥٨٥٤ | ٢٤٨٤٥O١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 15 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/17/2020**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, dans le cadre de l'opération de fusion-absorption de Sanad par Atlanta, la société AtlantaSanad Assurance (absorbante) a déclaré avoir reçu un transfert de 198.060 actions Oulmes de la part de la société SANAD (absorbée), et avoir franchi à la hausse le seuil de participation de 20% dans le capital de Oulmes.

Suite à ce transfert, AtlantaSanad Assurance déclare détenir 563.781 actions Oulmes, soit 28,47% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, AtlantaSanad Assurance envisage de poursuivre les achats sur la valeur Oulmes.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma